

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 6 février 2023, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot, Maxime Guillot et James Kingston, tous formant quorum.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum,

#### **RÉSOLUTION # 030-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h35.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

#### **RÉSOLUTION # 031-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Dépenses à approuver
  - a) Souper gastronomique de la Fondation santé BNY
  - b) Congrès ADMQ
  - c) Ordinateur portable pour la mairesse
  - d) Toiture bureau de poste
  - e) Eaux usées – sulfate ferrique
  - f) Eau potable – permanganate de potassium
  - g) Balayage des rues
  - h) Marquage de la chaussée
  - i) Abat-poussière
  - j) Scellement de fissures
  - k) Logiciel pour l'organisation de réunions à distance
8. Demandes
  - a) Bâtiments patrimoniaux – ministère de la Culture et des Communications - assurances
  - b) Journée nationale de promotion de la santé mentale positive
  - c) Mélanie Ouimet - géocaching
9. Affaires courantes
  - a) Délai de grâce – versements des taxes municipales
  - b) OMH au Cœur-du-Québec – adoption des prévisions budgétaires 2023
  - c) Salaires 2023
  - d) Travaux dans l'emprise du MTQ

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- e) Bon voisin, bon oeil
- 10. Suivi de dossiers
  - a) Verres réutilisables Éco-Cup
  - b) Rapport annuel d'activités sur les incendies
  - c) Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales
  - d) Ponceau du rang St-Alphonse – appel d'offres public
  - e) Sentier pédestre
- 11. Règlements
- 12. Comités et MRC
- 13. Affaires nouvelles
- 14. Période de questions
- 15. Levée de l'assemblée

### 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

#### RÉSOLUTION # 032-02-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 16 janvier 2023 avec dispense de lecture.

### 5. COMPTES À PAYER

#### RÉSOLUTION # 033-02-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les comptes à payer des chèques # 1469 à # 1491 pour la somme de 21 615.33 \$.
2. Les comptes à payer des dépôts directs # 501862 à # 501863 pour la somme de 929.81 \$ et # 501864 à # 501877 pour la somme de 45 394.76 \$.
3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 15 510.34 \$.
4. Le total des salaires bruts pour le mois de janvier 2023 pour la somme de 17 076.08 \$.

### 6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	6 426.89 \$
Location vestiaire	200.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	825.00 \$
Subvention (éclairage piste cyclable)	7 365.00 \$
Subvention (aide financière plafond EAE)	74.00 \$
Intérêts sur EOP	436.32 \$
Échetier	420.00 \$
Permis rénovations, dérogation mineure	30.00 \$
Articles municipaux	99.80 \$
<b>Total</b>	<b>16 037.01 \$</b>

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### 7. DÉPENSES À APPROUVER

#### a) Souper gastronomique de la Fondation santé BNY

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite participer au souper gastronomique de la Fondation santé Bécancour Nicolet Yamaska, qui a pour but d'améliorer les services de santé dans notre région;

#### RÉSOLUTION # 034-02-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une boîte-repas pour deux personnes au coût de 280 \$. Le souper se tiendra le 25 mars 2023. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-70290-997 (aide communautaire discrétionnaire).

#### b) Congrès ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec aura lieu au Centre des congrès de Québec les 14, 15 et 16 juin 2023;

#### RÉSOLUTION # 035-02-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la directrice générale pour assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 566 \$ plus les taxes. Les frais de déplacement et d'hébergement lui seront remboursés selon le règlement municipal en vigueur.

#### c) Ordinateur portable pour la mairesse

CONSIDÉRANT QU'il avait été planifié au budget 2023 de remplacer l'ordinateur portable de la mairesse;

#### RÉSOLUTION # 036-02-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un ordinateur portable Lenovo chez Ordi Plus au coût de 899.99 \$ plus les taxes. La configuration du système sera réalisée par Ordi Plus au coût de 49.99 \$. Un antivirus sera installé au coût de 34.99 \$ ainsi que la suite Office au coût de 169.99 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-13000-649 (ordinateurs et logiciels).

#### d) Toiture bureau de poste

CONSIDÉRANT QUE la toiture doit être remplacée au bureau de poste;

CONSIDÉRANT QU'une balance de tôle de la salle municipale pourra être utilisée pour une partie de la toiture;

#### RÉSOLUTION # 037-02-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de la tôle manquante (Ultra vic couleur brun commercial) chez Matériaux Fortierville BMR, pour une somme d'environ 2 000 \$. Cette dépense sera prise à même le poste

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

budgétaire # 02-19000-520 (entretien du bureau de poste).

### e) Eau usées – sulfate ferrique

CONSIDÉRANT QUE le traitement du phosphore doit être effectué annuellement dans les eaux usées;

#### **RÉSOLUTION # 038-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 3 000 kg de sulfate ferrique au coût de 1.06 \$ du kg, pour une dépense total approximative de 4 000 \$ (taxes et livraison incluses) . L'achat sera fait chez Chemco. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-41400-520 (entretien eaux usées).

### f) Eau potable – permanganate de potassium

CONSIDÉRANT QUE le permanganate de potassium est requis pour le fonctionnement du système au sable vert dans le cadre du traitement de l'eau potable;

#### **RÉSOLUTION # 039-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 150 kg de permanganate de potassium au coût de 3 568 \$ taxes incluses. L'achat sera réalisé chez Univar Solutions. La dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-41300-520 (entretien eau potable).

### g) Balayage des rues

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire balayer ses rues au printemps 2023;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues suite à l'appel d'offres sur invitation :

Les Entreprises Édouard Paquette : .....2 280 \$ + tx  
Arseno : ..... aucune soumission reçue  
Les Gazonniers du Cap : ..... aucune soumission reçue

#### **RÉSOLUTION # 040-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Les Entreprises Édouard Paquette pour le balayage des rues au coût de 2 280 \$ plus taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-32000-520 (entretien des terrains municipaux).

### h) Marquage de la chaussée

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite faire marquer la chaussée à l'été 2023 pour les routes 226, Principale, rang St-Antoine est, St-Sauveur, Héroux, les traverses piétonnières, et la bande cyclable de la rue Principale;

CONSIDÉRANT QU'UN logo de 30 km/h sera également ajouté sur le pavage de la rue de l'Aqueduc;

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### **RÉSOLUTION # 041-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Marquage et traçage du Québec pour le marquage des lignes au coût de 5 507 \$ plus les taxes. La ligne jaune au centre de la rue Principale devra être corrigée pour s'assurer d'avoir des voies de 3 mètres de largeur minimum.

#### **i) Abat-poussière**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire épandre de l'abat-poussière liquide (chlorure de calcium 35 %) sur ses routes de gravier;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour environ 17 500 litres :

Somavrac : .....0.4013 \$ / litre  
Enviro-Solutions Canada : .....0.3486 \$ / litre  
Entreprises Bourget : .....0.4230 \$ / litre

### **RÉSOLUTION # 042-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la compagnie Enviro-Solutions Canada pour l'épandage d'abat-poussière au coût de 0.3486 \$ du litres pour environ 17 500 litres. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-629 (abat-poussière).

#### **j) Scellement de fissures**

CONSIDÉRANT QUE du scellement de fissures doit être réalisé dans le pavage pour maintenir le bon état des routes;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour le scellement de 5000 mètres d'asphalte;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

Permaroute : ..... 1.73 \$ du mètre + 650 \$ de déplacement  
Scellement de fissures Sévigny : ..... 1.27 \$ du mètre linéaire

### **RÉSOLUTION # 043-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Scellement de fissures Sévigny au coût de 1.27 \$ + taxes du mètre pour le scellement d'environ 5000 mètres linéaires. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-521 (entretien des routes).

#### **k) Logiciel pour l'organisation de réunions à distance**

CONSIDÉRANT QUE des réunions doivent encore être organisées à distance, et ce malgré la fin de la pandémie;

### **RÉSOLUTION # 044-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre un abonnement à la plateforme Zoom pour les rencontres à distance au coût de 200 \$ plus taxes pour une année. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-13000-

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

649 (ordinateurs et logiciels).

### 8. DEMANDES

#### a) **Bâtiments patrimoniaux – ministère de la Culture et des Communications – assurances**

CONSIDÉRANT QUE le patrimoine est une richesse collective, et que sa préservation est une responsabilité qui doit être concertée et assumée collectivement par l'ensemble des intervenants, le gouvernement, les autorités municipales et les citoyens, incluant les citoyens corporatifs;

CONSIDÉRANT les efforts considérables entrepris récemment par le gouvernement du Québec et les municipalités sur le plan légal et financier afin de favoriser une meilleure préservation et restauration du patrimoine bâti du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier contribue indéniablement à favoriser l'acceptabilité sociale de nouvelles contraintes réglementaires grandement bénéfiques à la sauvegarde de ce patrimoine;

CONSIDÉRANT l'impact majeur d'un refus d'assurabilité pour les propriétaires de biens anciens;

CONSIDÉRANT QUE les actions des assureurs contribuent à décourager les propriétaires de biens anciens de les conserver, et à de nouveaux acheteurs potentiels d'en faire l'acquisition et, par conséquent, contribuent à la dévalorisation dudit patrimoine, mettant en péril sa sauvegarde;

CONSIDÉRANT QUE les actions des assureurs compromettent celles en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement et des municipalités pour la mise en place d'outils d'identification et de gestion de ce patrimoine;

### **RÉSOLUTION # 045-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De demander au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux et cela, peu importe l'âge du bâtiment et d'une composante, l'identification du bâtiment à l'inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques;
- De transmettre la présente résolution au gouvernement du Québec, au ministère de la Culture et des Communications, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, aux députés fédéraux et provinciaux du territoire, à la FQM, à l'UMQ, aux Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec APMAQ, à Action Patrimoine, à Héritage Montréal, à l'Ordre des urbanistes du Québec, à l'Ordre des architectes du Québec, au Bureau d'assurance du Canada, au Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec (RCCAQ), à messieurs Gérard Beudet, professeur titulaire à l'Université de Montréal et à Jean-François Nadeau, journaliste au Devoir.

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### **b) Journée nationale de promotion de la santé mentale positive (13 mars 2023)**

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu.es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré.es;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

#### **RÉSOLUTION # 046-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et inviter les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré.es.

### **c) Mélanie Ouimet – géocaching**

ATTENDU la demande reçue de Mélanie Ouimet concernant la pratique de l'activité de géocaching dans la région et l'installation de caches dans la piste cyclable de Fortierville;

ATTENDU QUE les caches demeureront la propriété de madame Ouimet et seraient sous sa responsabilité pour ce qui est de l'entretien annuel;

ATTENDU QUE les caches seraient installées de façon à ne pas abîmer les arbres;

#### **RÉSOLUTION # 047-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre à madame Mélanie Ouimet l'installation de caches de géocaching sur la piste cyclable à Fortierville.

## **9. AFFAIRES COURANTES**

### **a) Délai de grâce – versements des taxes municipales**

ATTENDU le règlement # 2023-01-202 portant sur la taxation annuelle de l'année 2023;

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

ATTENDU QUE l'article 2 de ce règlement stipule que le taux d'intérêts et les pénalités pour les frais administratifs peuvent être modifiés à tout moment en cours d'année par le conseil municipal et ce, par l'adoption d'une résolution en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité a toujours appliqué un délai de grâce de 15 jours pour chaque versement de taxes municipales;

ATTENDU QUE le vérificateur comptable demande à ce que cette pratique soit officialisée par le conseil municipal;

### **RÉSOLUTION # 048-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appliquer un délai de grâce de 15 jours pour les intérêts et ce, pour chacun des versements de taxes municipales en cours d'année.

### **b) OMH au Cœur-du-Québec – adoption des prévisions budgétaires 2023**

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a déposé le rapport d'approbation des prévisions budgétaires 2023 pour l'OMH au Cœur-du-Québec;

ATTENDU QUE ce rapport prévoit un déficit de 136 448 \$ pour l'année 2023 concernant l'ensemble immobilier # 1540 (Fortierville), ce qui correspond à une somme de 13 645 \$ pour la municipalité de Fortierville (10 % du déficit total);

### **RÉSOLUTION # 049-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2023 soumises par la SHQ pour l'OMH au Cœur-du-Québec et d'assumer la partie du déficit étant sous la responsabilité de la municipalité de Fortierville pour un montant de 13 645 \$.

### **c) Salaires 2023**

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE la politique de gestion prévoit annuellement une hausse de salaire annuelle équivalente à l'indexation du coût de la vie, avec un minimum de 2.5 %;

CONSIDÉRANT QUE l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 6.3 % dans la dernière année;

### **RÉSOLUTION # 050-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la hausse salariale suivante aux employés de la municipalité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- Pour les employés Annie Jacques (directrice générale), Chantal Castonguay (directrice générale adjointe), Benoit Tousignant (inspecteur municipal), Luc Laquerre (inspecteur municipal adjoint), Jérémie Lafleur (opérateur en eau potable), Sylvie Bourrassa (concierge) et autres employés de voirie (Marcel Nault, André Deschênes, Normand Gagnon et Pierre Roy), une hausse de salaire



## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

équivalente à l'indexation du coût de la vie de 6.3 %.

- Pour les nouveaux employés temporaires occasionnels de voirie, le conseil accorde un tarif horaire de 3.00 \$ de plus que le salaire minimum, et un bonus de 0.50 \$ de l'heure après 3 mois de travail.
- Pour les élus, conformément au règlement portant sur la rémunération des élus municipaux, une hausse du salaire et de l'allocation de dépenses équivalente à l'indexation du coût de la vie de 6.3 %.

### d) Travaux dans l'emprise du MTQ

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2023, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

#### **RÉSOLUTION # 051-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que la municipalité de Fortierville se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2023;
- Que la municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- Que la municipalité nomme M. Benoit Tousignant à titre de représentant autorisé à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

### e) Bons voisins, bon œil

ATTENDU QUE la municipalité avait prévu, dans le cadre de sa politique familiale (axe d'intervention : sécurité et transport), de « mettre sur pied un comité de bénévoles pour la surveillance de quartier Bons voisins, bon œil en collaboration avec la Sûreté du Québec »;

#### **RÉSOLUTION # 052-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De mettre sur pied un comité pour la démarche Bons voisins, bon œil;
- De faire faire l'affichage requis pour publiciser l'initiative;
- De demander le soutien de la Sûreté du Québec pour identifier les principales préoccupations puis établir un plan d'action en fournissant des outils de prévention.

## 10. **SUIVI DE DOSSIERS**

### a) Verres réutilisables Éco-Cup

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire faire des verres réutilisables

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

pour ses différentes activités;

ATTENDU la proposition de graphisme de Mymoza;

### **RÉSOLUTION # 053-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le graphisme proposé par Mymoza pour la production des verres réutilisables Éco-Cup.

### **b) Rapport annuel d'activités sur les incendies**

ATTENDU QU'à chaque année, depuis la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie, un rapport annuel doit être complété portant sur les activités municipales;

ATTENDU QUE la directrice générale a complété ce rapport pour l'année 2022 et l'a soumis au conseil municipal pour approbation;

### **RÉSOLUTION # 054-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport annuel 2022 des activités municipales en incendie présenté par la directrice générale. Ce rapport devra être soumis à M. Sébastien Demers du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour.

### **c) Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 173 846 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs,

### **RÉSOLUTION # 055-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Fortierville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

### **d) Ponceau du rang St-Alphonse – appel d'offres public**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite remplacer le ponceau du rang St-Alphonse, situé face au numéro civique 2130;

ATTENDU QUE l'étude hydraulique, l'estimé des travaux et les plans et devis ont été complétés par le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités à l'automne 2022;

ATTENDU QUE la municipalité s'est vue octroyer une aide financière de

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

213 718 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet accélération, pour le remplacement dudit ponceau;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite lancer l'appel d'offres public sans tarder afin que les travaux soient réalisés à l'été 2023 :

### **RÉSOLUTION # 056-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De désigner le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités pour la révision des documents d'appel d'offres (estimé des travaux, plans et devis);
- De désigner le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités pour faire toutes les vérifications concernant l'environnement (protection de la faune, de la flore et des milieux humides) afin de connaître les documents requis ou les actions nécessaires avant le lancement de l'appel d'offres public;
- De lancer l'appel d'offres public sur le seao le plus rapidement possible et de publier l'avis public dans le journal le Nouvelliste;
- De désigner le service d'ingénierie de la Fédération québécoise des municipalités pour la vérification des soumissions reçues suite à l'appel d'offres public et la recommandation d'un fournisseur pour l'attribution du contrat;

#### **e) Sentier pédestre**

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une aide financière de la Fondation TD pour l'environnement afin de développer des sentiers pédestres sur la terre à bois portant les numéros de lots 6 180 563, 6 180 941 et 6 180 949;

ATTENDU QU'il y a présence de milieux humides sur cette propriété, et que la municipalité souhaite les mettre en valeur par l'aménagement de sentiers et de points d'observation;

### **RÉSOLUTION # 057-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Sentiers Québec Charlevoix pour la planification du projet d'aménagement des sentiers sur la terre à bois de la municipalité pour un coût maximum de 5 000 \$ plus les taxes applicables. Cette dépense sera financée à même la subvention reçue de la Fondation TD pour l'environnement.

#### **11. RÈGLEMENTS**

Aucun règlement.

#### **12. COMITÉS ET MRC**

##### **a) Urgence du CLSC**

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

La mairesse informe le conseil qu'une réunion a été tenue ce matin par vidéoconférence avec le comité pour le recrutement des médecins, ainsi que le député Donald Martel et le CIUSSS. Il n'y a pas beaucoup d'espoir pour les médecins dépanneurs. Cependant, un médecin a manifesté de l'intérêt pour venir travailler au CLSC l'année prochaine, mais à temps partiel. Il y a également une possibilité de toucher à de l'aide financière supplémentaire pour le recrutement des médecins.

### **b) Services de garde**

La mairesse informe le conseil qu'elle représente la MRC de Bécancour sur un comité régional relatif aux services de garde. Il manque des places partout. À titre d'exemple, au CPE de Ste-Sophie-de-Lévrard, il y a une liste d'attente de 93 enfants.

Il y a également une possibilité pour les municipalités et/ou les entreprises qui ont des locaux de libres de développer des services de garde communautaires.

## **13. AFFAIRES NOUVELLES**

### **a) Remerciements à M. James Kingston**

La mairesse remercie M. Kingston, maire suppléant, d'avoir présidé la séance du 16 janvier dernier en son absence.

### **b) Pistes de ski de fond**

La responsable de l'entretien de la piste de ski de fond, madame Yvonne Lachance, a fait part à la mairesse de la problématique des chiens dans les pistes de ski de fond. Un panneau sera ajouté à l'entrée de la piste de ski pour informer les gens que les chiens sont interdits.

### **c) Activités hivernales pour les loisirs**

Le conseil rappelle à la population que les Loisirs de Fortierville organiseront des activités les 10-11-12 février à la patinoire et à la piste de ski de fond.

## **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions se déroule de 20h10 à 20h19.

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION # 058-02-2023**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h20.

\_\_\_\_\_  
Julie Pressé, mairesse

\_\_\_\_\_  
Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».